

senneville.mairie@wanadoo.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 04 juin 2009 à 20 heures 30 sous la présidence de Mr Pascal LECOURT , Maire. Absente : Mme Denizot.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité ;

Le maire fait part des diverses réunions auxquelles il a participé ; il précise que la collecte des déchets à recycler (bac jaune) se fera le **jeudi matin** toujours en semaine impaire à **compter du 22 juin soit le jeudi 02 juillet** ;

Travaux :

- * sécurité : quelques panneaux sont encore à poser ;
- * terrain multisports : pose semaine du 15 au 20 juin ;
- * plantations de fleurs en cours ;
- * peinture à la salle des assos en attente ;

Bibliothèque : demande d'un parasol et d'une vitrine d'affichage : acceptée ;

Conseil d'école : 53 élèves pour la rentrée 2009/2010 ; les représentants des parents d'élèves réclament plus de sécurité aux heures de sorties des enfants : le conseil municipal rappelle qu'il est indispensable de garer les véhicules sur le parking et non sur la voirie ;

Ecole numérique rurale : le conseil municipal n'adhère pas au projet d'école numérique rurale lancée par le ministre : le coût en est trop élevé ;

Enquête publique sur les installations classées : le conseil municipal émet un avis favorable à l'extension d'un élevage de porcs sur paille à Toussaint ;

Décisions modificatives :

Imputation de la dotation de solidarité rurale à l'article 74121 au lieu de 74122,

Affectation de 3 000€ à l'article 2158-236, terrain multisports par prélèvement sur l'article 022 ;

Renouvellement du contrat de Mme Dupré pour la garderie et l'entretien des locaux scolaires et de la mairie

La taxe forfaitaire sur les terrains constructibles est instaurée sur le territoire communal ;

Afin de concrétiser un projet de résidence seniors, le conseil municipal confie la mission à Habitat 76 ; la commune cèdera une partie de la parcelle ZD 9 à l'organisme qui établira un projet en fonction des objectifs communs ;